

AMDCS recommandation D: Obturations

Etat: juillet 2007

OBTURATIONS COMPOSITES ET PATCHWORK sur des dents latérales

Pour simplifier la lecture du texte ci-dessous, nous utilisons la forme masculine ou féminine déterminante dans la profession; cela inclut à chaque fois automatiquement l'autre forme féminine ou masculine.

Environnement, évidence

Les traitements dentaires à la charge de l'aide sociale doivent être simples, adéquats, efficaces et économiques. La „doctrine“ en médecine sociale prévoit de ce fait que seuls des obturations et des ancrages à l'amalgame peuvent être autorisés pour de grosses obturations sur les dents latérales. Etant donné qu'il y a de moins en moins de médecins-dentistes qui utilisent l'amalgame, il faut donc maintenant renoncer à cette pratique.

Les obturations et les carottages composites coûtent environ 30 % de plus en raison de leurs conditions de production plus onéreuses (digue, techniques Bonding) et elles sont contre-indiquées pour un patient qui a des caries actives. Pour les soins étendus, une attestation d'hygiène buccale suffisante est exigée.

Un critère permet d'autoriser de grosses obturations composites complexes également en médecine sociale. En effet, les obturations composites coûtent cher au début, mais sur le long terme, elles sont plus avantageuses que les restaurations amalgames conventionnelles, grâce aux possibilités de réparation et de compléments. Lorsque l'activité des caries est élevée et/ou en présence d'une hygiène insuffisante, il est souhaitable de procéder à une planification d'attente par des extractions, des obturations provisoires de longue durée (verre ionomer, compomer), complétée par une diminution de l'activité des caries (voir également la recommandation A).

Obturations Patchwork (obturations de réparation)

Par obturations patchwork ou de réparation, il faut comprendre les obturations où seulement une partie est remplacée et non pas la totalité. Le thème du Patchwork est indiqué à condition que l'activité des caries soit faible. Mais la procédure correcte spécialisée n'est pas simple :

- utiliser une chaîne de produits si possible identique à celle des premiers soins
- un champ opératoire sec est indispensable (digue, coton salivaire, dry aid)
- chercher la responsabilité non pas par une matrice synthétique, mais par silanisation des obturations polies.

Contre-indication: Caries fortement actives

Lorsque les caries sont fortement actives, des obturations composites et patchwork ne sont pas indiqués. Il faut procéder à un assainissement par des mesures provisoires de longue durée (verre ionomer), accompagné d'une diminution de l'activité des caries ou éventuellement par des obturations à l'amalgame.

Les obturations composites peuvent être autorisées aux conditions suivantes :

- **attestation par le médecin-dentiste traitant d'une faible activité des caries**
- **digue**
- **terminer par une fluoration**

Le ou la dentiste-traitant doit remettre à l'organisme social :

- une attestation sur l'activité des caries
- une planification dent par dent (le cas échéant par étape), un schéma des dents, un devis (tarif-LAA)
- des radios Bitewing ou un orthopantogramme

Facturation des obturation Patchwork par des positions tarifaires analogues

Préparation / polissage d'anciennes obturations composites	>	position tarifaire (4530/31)
Silanisation	>	position tarifaire (4580)
Scellement latéral par dent / obturation	>	position tarifaire (4582)
Scellement extensif par dent / obturation	>	position tarifaire (4583)
Mise en oeuvre / complément par surface de dent	>	position tarifaire (4535)
Fluoration	>	position tarifaire (4107)